

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE SAINTE FOY SAINT SULPICE**

**SEANCE DU 7 MAI 2026**

Del2026-05-27

Date de la convocation : 30 avril 2026  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 14  
Nombre de membres excusés : 1  
Nombre de membres absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le sept mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur M. MIOMANDRE Mickaël, Maire.

**PRESENTS** : MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - TRICAUD M. – THIVOLET D. – MOREL P. - BACHELLERIE J-F. - COUTURIER C. - JURINE T. – REBOUX A. – DE OLIVEIRA F.– REY M. – GAUDIN S. - ARTHAUD V. – PÉPIN L.

**ABSENT EXCUSE** : Monsieur RICO S. (a donné procuration à M. PONVIANNE Gilles)

**ABSENT** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Madame Magali TRICAUD

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PAR L'ASSOCIATION BIBLIO'CLEP :**

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention reçue de l'association Biblio'Clep à laquelle les familles de la commune peuvent adhérer, et auprès de laquelle les enfants scolarisés à Cleppé bénéficie d'activité plusieurs fois dans l'année.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'octroyer une subvention d'un montant de 200 € à l'association Biblio'Clep.

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 7 mai 2026

Le Maire  
Mickaël MIOMANDRE

La secrétaire de séance,  
Magali TRICAUD



Certifiée exécutoire par sa  
transmission en Préfecture le 11/05/2026.